

## **Non à la régression des droits des femmes en Espagne et ailleurs !**

### **La liberté face à l'obscurantisme !**

**Les féministes espagnoles organisent une manifestation à Madrid le  
Samedi 1er février**

Mobilisons-nous pour les soutenir

**Rassemblement Place Lamagdeleine à 10h30 à Alençon**

Et pour les personnes intéressées, départ en covoiturage pour la manifestation à Paris

20 décembre 2013, le gouvernement espagnol Rajoy veut annuler la loi autorisant l'avortement, rappelant les sombres heures du franquisme.

Il revient sur la loi obtenue en 2010 qui légalisait l'avortement jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (22 pour raison médicale) au mépris des recommandations des textes internationaux de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies.

Renouant avec des pratiques qui dénie la liberté de choix aux femmes au mépris des droits humains fondamentaux, il annonce clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission.

Cette attaque du gouvernement espagnol s'inscrit dans l'offensive européenne des opposants aux droits des femmes comme l'a illustré en décembre 2013 le rejet du rapport Estrela par le Parlement européen (rapport sur la santé et les droits reproductifs traitant de l'accès aux contraceptifs et à l'avortement, de la procréation médicalement assistée, de l'éducation sexuelle et de la liberté de conscience). Ce rapport proposait que l'avortement soit de la compétence de l'Union européenne, encourageant ainsi tous les états membres à l'autoriser.

Ce refus d'accepter le droit des femmes à disposer de leurs corps, cette persistance à les considérer comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes désigne l'enjeu: quelle société voulons-nous?

Le combat des femmes, des forces démocratiques et associatives espagnoles pour ce droit fondamental est le nôtre, et nous le soutiendrons ici et ailleurs car il est le combat de celles et ceux qui veulent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il rejoint les luttes que nous avons menées et que nous continuons à mener dans notre pays. Car, si le droit à l'avortement est bien inscrit dans la loi française, la concrétisation du droit à travers des centres d'avortement nombreux, permettant un accueil et des soins de qualité, n'est toujours pas assurée de manière satisfaisante dans toutes les régions.

C'est aussi un soutien à toutes les femmes obligées de se rendre dans une autre région ou dans un autre pays parce que là où elles vivent l'accès à l'avortement est difficile, voire interdit.

### **Nous appelons à :**

- Lutter pour une Europe où toutes les femmes pourraient disposer librement de leur corps sans contrainte étatique et religieuse, et qui intègre ces droits à la Charte européenne des droits fondamentaux
- Soutenir le combat des femmes espagnoles pour conserver le droit qu'elles ont gagné de haute lutte.

**Non à l'ordre moral , oui au choix d'avoir un enfant ou non**

***Collectif droits des femmes fait à Alençon le 22 janvier 2014.***